

APPEL À PARTENAIRES

Accompagner les collectivités
pour la gestion intégrée du littoral

Anticiper le recul du trait de côte et ses conséquences possibles
pour interroger les devenirs possibles du littoral

La Communauté d'agglomération des Deux baies en Montreuillois (CA2BM) est confrontée à la gestion des risques littoraux et à la défense contre la mer en tant qu'autorité Gemapienne. Elle a souhaité évaluer le patrimoine potentiellement impacté par le recul du trait de côte (logements, activités, équipements publics, espaces naturels) et étudier différents scénarios allant de la protection de ces espaces à des stratégies de relocalisation.



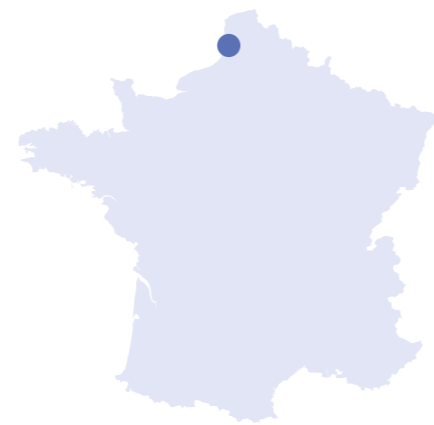
© Laurent Mignaux Terra



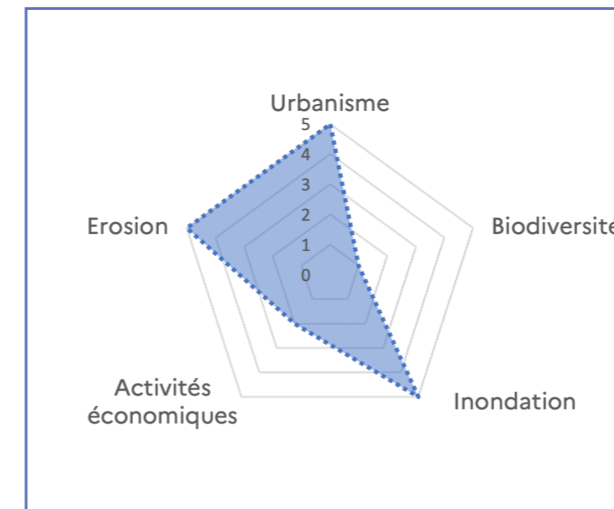
PROBLÉMATIQUES

- Comment anticiper l'impact du changement climatique sur le recul du trait de côte et les biens potentiellement vulnérables ?
- Comment continuer à répondre à la demande en logement sur le littoral en tenant compte de l'évolution future du trait de côte ?
- Comment organiser la mise en oeuvre de la relocalisation locale des logements vulnérables au recul du trait de côte ?

LES ENJEUX DU TERRITOIRE



LES THÉMATIQUES



LA VALORISATION DES RÉSULTATS

La valorisation locale des résultats de l'étude, notamment ses éléments novateurs en termes d'évaluation de l'impact du changement climatique sur le recul du trait de côte et des besoins en logements à venir, prend la forme d'un rapport et d'un atlas cartographique remis aux acteurs locaux de la gouvernance.

LE CALENDRIER ET LE BUDGET DE L'ÉTUDE



Sur une durée de **18 mois**



Le coût global du projet est de **100 000 €**

LES LIVRABLES

L'étude a fait l'objet de la production d'un rapport méthodologique et de cartographies pour chacune des phases. Un rapport de synthèse a également été rédigé. Il résume les apports de l'ensemble de la démarche.



© Pixabay

UNE FORTE LITTORALISATION DES HABITATS ET DU TOURISME

Entre le nord de la baie de Canche et la baie d'Authie, les 27 km de frange littorale de la CA2BM concentrent un tiers de la population du territoire sur 5 stations balnéaires. En période estivale, celles-ci attirent pas moins de 200 000 touristes.

DES SITES D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE

Le littoral de la CA2BM est marqué par un important système dunaire protégé. Se trouvent également les zones de protection spéciale de l'estuaire de la Canche, du marais de Balançon et des dunes de Merlimont ainsi que des sites d'importance communautaire, notamment en zone humide. Ces milieux sont situés majoritairement à l'arrière des principales zones urbaines.

LES AXES D'ÉTUDE

Le PROGRAMME D'ÉTUDE du Cerema comprend **2 missions** :

1. Évaluer la valeur des biens potentiellement impactés par le recul du trait de côte
2. Mettre en perspective les scénarios de recul du trait de côte et des scénarios prospectifs d'évaluation des besoins en logement, pour questionner les stratégies possibles en vue de préparer au mieux le territoire au changement climatique



LE PARTENAIRE



Au travers sa compétence de défense contre la mer, la CA2BM gère les ouvrages nécessaires pour défendre les baies de Canche et d'Authie, les estuaires et le littoral contre l'érosion dunaire. Sa défense contre la submersion marine est également complétée par sa compétence Gemapi, que la CA2BM a tenue à renforcer en y associant la gestion de l'érosion des sols et des ruissellements.

La CA2BM a identifié une équipe-projet de 4 personnes pour le suivi de l'étude avec des compétences complémentaires sur l'environnement, les phénomènes littoraux, les politiques de l'eau et la planification.

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Des baies davantage exposées aux effets du changement climatique

En partenariat avec la CA2BM, le Cerema a produit un diagnostic territorial mettant en lumière la dynamique de recul du trait de côte et son accentuation par le changement climatique. Si ce phénomène reste modéré aux échelles 30 et 50 ans sur le rivage entre Berck-sur-Mer et Le Touquet, il est davantage perceptible dans les baies, notamment dans l'estuaire de l'Authie. L'élévation du niveau marin pourrait y engendrer un recul important à l'horizon 2068.

Le logement, enjeu le plus vulnérable au recul du trait de côte

Pour chaque scénario, sont définis et caractérisés les enjeux bâtis exposés au recul du trait de côte. En fonction des usages et de la situation géographique, une valeur vénale leur est attribuée, exception faite de certains bâtis (hôpital de Berck, établissement de thalassothérapie, lycée Jan Lavezzari). Dans un contexte de changement climatique, à l'horizon 2068, la valeur du bâti exposé au recul du trait de côte fluctuerait entre 35 millions et 326 millions d'euros en fonction du devenir des ouvrages de protection. Les logements y représentent respectivement 81 % et 91 % de la valeur totale des locaux soumis au recul.

Un besoin en logement accru par les effets du changement climatique

À l'aide de l'outil Otelo, développé par le Cerema en partenariat avec le Ministère de la Transition écologique (DGALN), les équipes de la CA2BM et du Cerema ont défini les besoins futurs du territoire en logement. Face au recul du trait de côte, la demande de logement sera considérablement accrue. L'étude met en avant les possibilités qui s'offrent à la CA2BM pour répondre à ces nouveaux besoins : augmenter le rythme de construction actuelle de logements neufs de 20 à 40 unités par an, augmenter la fiscalité sur les logements vacants et résidences secondaires, restructurer le bâti existant ou maintenir la protection des espaces exposés au recul du trait de côte.



© Pixabay

SYNTHÈSE DES ENSEIGNEMENTS



- La méthode de proportionnalité permet de dégager des tendances de recul du trait de côte sur les rivages et les milieux estuariens.
- Les intervalles de confiance associés à la projection de la position du trait de côte sont suffisants pour produire une réflexion poussée sur l'avenir du littoral.



- Une utilisation innovante de l'outil Otelo a été réalisée lors de l'étude. Jusqu'alors réservé à la définition des besoins futurs de logements à l'échelle de l'intercommunalité, cet outil technique s'avère être pertinent pour élaborer une démarche prospective à l'échelle d'un territoire littoral soumis au recul du trait de côte.
- De nombreux leviers d'intervention sont déjà mobilisables pour assurer une politique du logement équilibré au regard du recul du trait de côte et de la pression démographique



- Le Cerema et la CA2BM ont développé une méthodologie innovante pour définir le coût des enjeux bâtis exposés au recul du trait de côte. Celle-ci, avec une adaptation et des améliorations possibles, est facilement transposable sur d'autres territoires littoraux.

À RETENIR

S'il est des intervalles de confiance irréductibles aux méthodes de caractérisation des processus d'évolution du littoral ou des effets potentiels du changement climatique sur différents phénomènes naturels (dynamiques sédimentaires, élévation du niveau de la mer, régime des tempêtes, etc.), il n'en demeure pas moins que l'usage de méthodes telles que celle de la proportionnalité permet de dégager des tendances d'évolution du trait de côte à des échelles temporelles diversifiées selon différents scénarios d'élévation du niveau marin. Ces tendances permettent dès à présent d'engager des réflexions sur le devenir du territoire, et ce, malgré les incertitudes persistantes.

L'étude se fonde sur des outils méthodologiques mobilisables sur d'autres territoires et à différentes échelles afin d'initier des démarches sur le devenir du littoral. Outil d'analyse prospective, Otelo s'avère être pertinent pour

définir les besoins en logements sur les zones côtières. Il permet notamment de croiser les scénarios démographiques produits par l'INSEE et l'offre de logements future affectée par l'évolution du nombre de biens amenés à disparaître avec le recul du trait de côte. Aux territoires s'offrent de nombreuses opportunités pour s'adapter aux effets du changement climatique. Les devenirs potentiels du développement résidentiel au sein de la CA2BM en est la parfaite illustration. À la croisée des défis de la préservation environnementale des milieux, de la sobriété foncière, de l'augmentation du besoin de logement et de l'adaptation au recul du trait de côte, la CA2BM dispose d'une diversité de leviers d'intervention pour répondre à l'enjeu du logement. Dans ce champ des possibles élargi, la définition d'un futur souhaitable et partagé est nécessaire pour élaborer une stratégie et la décliner en actions précises.



Evolution du trait de côte à l'horizon 2068 sur la Commune de Stella © CA2BM & Cerema

POUR APPROFONDIR





CONTACTS

Pour la CA2BM

Marie DUTERTRE : m.dutertre@ca2bm.fr

Mathieu PARAT : m.parat@ca2bm.fr

Pour le Cerema

Cédric LEFEBVRE : cedric.lefebvre@cerema.fr

www.cerema.fr/littoral

 @CeremaCom

 @Cerema